



FORUM ECONOMIQUE ET FINANCIER

SEPTIEME SESSION

L'économie vietnamienne après son entrée à l'OMC

Synthèse des travaux de la 7^{ème}
session du Forum économique et
financier franco-vietnamien

Danang, les 26 et 27 février 2008



Synthèse des travaux de la 7^{ème} session du Forum

<i>Avant propos</i>	3
1. LE DIAGNOSTIC MACROECONOMIQUE ET SOCIAL	4
1° thème : les enjeux régionaux et mondiaux de l'adhésion.....	5
2° thème : l'effet de l'adhésion sur la croissance	6
3° thème : le rôle du marché du travail vietnamien	7
4° thème : les marges d'action ouvertes à la politique publique.....	8
5° thème : les impacts sociaux.....	10
2. LA MAITRISE DES RISQUES MONETAIRES ET BANCAIRES	11
3. LE POSITIONNEMENT DU VIETNAM EN ASIE	13
3.1. Le Vietnam, dernier venu	13
3.2. Le précédent chinois.....	14
4. LES PME EXPORTATRICES, CHANCE POUR LE VIETNAM	15
<i>Annexe 1 : Programme de la 7^{ème} session du Forum</i>	17
<i>Annexe 2 : Liste des Intervenants à la 7^{ème} session</i>	19
<i>Annexe 3 : Liste des Acronymes</i>	20



Avant propos

1-La création du Forum économique et financier franco-vietnamien a été décidée lors de la visite en France du Secrétaire Général du Parti Communiste vietnamien en mars 2000. La signature en octobre 2001 à Paris, à l'occasion de la visite d'Etat du Président de la République, a officialisé la seconde phase du Forum et sa première session a été organisée à Hanoi fin octobre 2001.

2-Le Forum est présidé par Monsieur Do Quoc Sam, ancien ministre du Plan, depuis l'origine, et par Monsieur Pierre-Yves Cossé, ancien Commissaire au Plan, depuis 2002. L'Institut de Stratégie du développement (ISD) et l'antenne Vietnam du GIP ADETEF ont la charge de la coordination et de l'organisation.

3- La septième session du forum s'est tenue à Da Nang les 26 et 27 février 2008 sur le thème de « l'économie vietnamienne après son entrée à l'OMC ». Le sujet a été traité à partir de plusieurs approches, macroéconomique et sociale fondée notamment sur l'utilisation de plusieurs modèles de simulation, microéconomique en utilisant une enquête sur les attentes des petits et moyens exportateurs, comparative (le précédent de la Chine) et financière (cf. annexe 1 programme).

4- Le programme scientifique de la septième session a donné lieu à une préparation très substantielle. Elle a pris des formes variées :

1. une enquête qualitative, la première du genre au Vietnam, sur les comportements et les attentes des entreprises exportatrices de petite et moyenne taille ;
2. le recours à des modèles macro et micro-économiques qui n'avaient encore jamais été utilisés pour le Vietnam ;
3. des études originales sur la Chine ainsi que sur les risques monétaires et bancaires.

L'ensemble de ces études pouvait être consulté par les experts présents à Da Nang. Il est prévu de les publier dans les prochains mois sous la forme d'un ouvrage en vietnamien. Elles seront dans quelques semaines disponibles sur le site du MPI (www.mpi.gov.vn) et sur celui d'Adetef Vietnam (www.adetef.org.vn) en français et vietnamien.

Il est clair que la (trop) longue négociation avec l'OMC a donné aux experts vietnamiens le temps de maîtriser tous les arcanes de la mondialisation à l'égal des experts internationaux.

5- Tout autant que le contenu, le mode de travail choisi a été enrichissant pour les deux parties. En effet, des **partenariats** ont été formés entre organismes français et vietnamiens avec l'objectif de permettre l'appropriation d'outils et de méthodes par la partie vietnamienne. Citons les partenariats :

1. CEPIL (Centre d'Etude Prospective et d'Informations Internationales) et ISD (Institut de Stratégie et du Développement) pour l'utilisation du modèle Mirage ;
2. DIAL/IRD (Institut de Recherche pour le Développement) et CIEM (Institut Central de Management Economique) pour un modèle de micro-simulation comptable de court terme de l'économie vietnamienne ;
3. INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), le CISEP (Centre d'Information Socioéconomique et de Prévision) et l'OGS (Office Général des Statistiques) pour un modèle de simulation de court et de moyen terme ;



4. AFD (Agence Française de Développement) et OGS (Office Général des Statistiques) pour l'enquête « compétitivité des PME exportatrices ».

Ces partenariats pourraient avoir des prolongements, qu'il s'agisse du modèle de simulation à court et moyen terme qui doit être décomposé en plusieurs produits, du modèle de micro-simulation ou des enquêtes sur les entreprises exportatrices combinant une approche quantitative et qualitative et distinguant le processus de sous-traitance.

6- Par rapport aux sessions précédentes, des progrès ont été réalisés dans le déroulement des travaux : présentation orale plus succincte et synthétique s'appuyant sur des supports audiovisuels, échanges plus directs et plus fréquents, meilleure maîtrise des contraintes de temps.

7- Cet apprentissage en commun est un acquis pour les experts vietnamiens et français qui ont aujourd'hui une meilleure connaissance des mécanismes de l'économie vietnamienne. Cet acquis ouvre la voie à de nouvelles collaborations, le sujet n'ayant évidemment pas été épuisé.

8- La synthèse des travaux du forum comprendra quatre parties :

1. le diagnostic macroéconomique et social ;
2. la maîtrise des risques monétaires et bancaires ;
3. le positionnement du Vietnam en Asie ;
4. les PME exportatrices, chance pour le Vietnam.

1. Le diagnostic macroéconomique et social

Cette analyse a été faite à partir de la discussion et la confrontation des résultats de quatre études :

- l'analyse à long terme des conséquences économiques globales de l'adhésion par mise en œuvre du modèle d'équilibre général MIRAGE (ISD - CEPII) ;
- l'analyse à long terme des conséquences économiques globales et des impacts sociaux de l'adhésion par mise en œuvre du modèle d'équilibre général du CIEM et d'un modèle de micro-simulation (IRD/DIAL) ;
- l'analyse à court terme des réactions de l'économie vietnamienne à des chocs portant sur le commerce extérieur du Vietnam, sur les conditions de l'offre et sur les variables de commande de la politique publique par mise en œuvre d'un modèle économétrique (CISEP-INSEE) ;
- l'étude des impacts sociaux de l'adhésion réalisée par l'Institut de sociologie.

Le premier constat a été que l'entrée du Vietnam dans l'OMC est une étape importante de son insertion dans l'économie internationale mais n'est qu'une étape. Avant l'OMC, le Vietnam était déjà une économie ouverte. La baisse des droits de douane et la réduction des quotas résultant d'accords antérieurs, multilatéraux et bilatéraux, avait été substantielle et ces premiers chocs avaient eu des effets positifs sur la croissance. Cette ouverture supplémentaire devrait être également positive.

Cette étape est probablement plus importante sur le plan qualitatif, alors que les modèles ne peuvent appréhender ces effets que sur le plan quantitatif.



L'entrée dans l'OMC, c'est un signal pour le monde extérieur que le Vietnam est un partenaire majeur avec qui il faut compter. La multiplication des articles dans la presse internationale et des études sur l'économie vietnamienne illustre ce changement de statut. Ils sont lus dans les entreprises par les décideurs qui s'interrogent sur leurs futurs investissements.

L'entrée dans l'OMC, c'est aussi le levier de transformations internes profondes, acquises, en cours ou à réaliser, difficilement réversibles. La construction d'une économie de marché a été accélérée. Les missions de l'Etat se redéplient. Un travail législatif considérable a été accompli, les règles juridiques ont été changées, de nouveaux modes de régulation ont été mis en place. Pour ne prendre qu'un exemple, sans l'OMC, y aurait-il eu une loi bancaire ?

L'entrée dans l'OMC, ce sont enfin des changements dans la société, individuels et collectifs, un essor de l'esprit d'initiative et de responsabilité, une capacité de réaction plus rapide et une diffusion plus large des décisions de produire et d'investir, notamment sur le plan géographique.

La présentation de l'économie vietnamienne à partir des modèles et des débats du Forum se fera autour de cinq thèmes :

- les enjeux régionaux et mondiaux de l'adhésion ;
- l'effet de l'adhésion sur la croissance ;
- le rôle du marché du travail vietnamien ;
- les marges d'action ouvertes, à court terme, à la politique publique ;
- les impacts sociaux.

1° thème : les enjeux régionaux et mondiaux de l'adhésion

Le modèle MIRAGE permet de calculer les écarts entre les équilibres de long terme qui s'établissent selon que l'on retient ou non les dispositions douanières faisant l'objet d'accords internationaux. Il a été appliqué en l'espèce aux accords multilatéraux de l'adhésion stricto sensu et à ces accords augmentés des accords bilatéraux de libre-échange signés, antérieurement, par le Vietnam.

La discussion de ces résultats fait apparaître la double problématique de l'insertion du Vietnam dans l'économie mondialisée : insertion régionale et insertion mondiale.

En premier lieu, le Vietnam, membre de l'ASEAN, est inséré dans les relations régionales de l'Asie de l'Est. Dans cette zone, il est importateur de biens manufacturés et exportateur de produits primaires, spécialisation qui ne lui est pas favorable. L'avantage comparatif de ses bas coûts du travail ne compense pas une spécialisation sectorielle peu favorable à ses exportations dans la zone. Cependant, MIRAGE fait apparaître que les accords bilatéraux signés avec les pays de la zone sont gagnants-gagnants : favorables au Vietnam et aux autres pays de la zone, y compris la Chine. La discussion a montré l'intérêt, pour le Vietnam, de contracter avec les autres pays du monde par l'intermédiaire de l'ASEAN car cela lui donne un pouvoir de négociation plus fort que s'il opérait seul. Elle a aussi montré que le Vietnam a un fort intérêt à améliorer ses exportations de produits manufacturés dans la zone, ce qui lui impose une montée de la qualité de ses produits ou une spécialisation sur des produits à plus forte valeur ajoutée.

En second lieu, la relation du Vietnam avec l'économie du monde en général est dominée par ses rapports avec les zones nord-américaine et européenne. L'avantage comparatif de ses bas coûts de main d'œuvre joue pleinement mais sur un petit nombre de produits



(habillement, chaussures, meubles) à faible valeur ajoutée. S'agissant des produits électroniques, les études ont mis en évidence des effets favorables, mais d'ampleur modérée ; de nombreux experts ont souhaité un développement des études sur ce point. D'une façon générale, les résultats de MIRAGE font apparaître que l'effet des accords multilatéraux de l'adhésion est favorable au Vietnam et aux Etats-Unis, mais défavorable à la Chine. S'agissant de l'Union Européenne, la levée des quotas est favorable aux deux parties (il importe peu que cette levée soit reliée à l'accord OMC ou à l'accord de libre échange avec l'UE). La répartition entre gagnants et perdants à ces accords multiples apparaît complexe ; la discussion a souligné que cette question reste ouverte car l'effet d'autres accords bilatéraux est encore attendu (Corée et Japon).

Au total, ces discussions permettent de conclure que le commerce extérieur vietnamien est contraint : vers les USA et l'UE, ses positions compétitives sont fortes mais trop mono-spécialisées sur quelques produits à faible valeur ajoutée ; vers sa zone régionale, ses positions sont faibles, dues à une spécialisation globale médiocre. On peut en conclure que la montée en gamme des exportations vietnamiennes vers des produits à plus forte valeur ajoutée – dans le secteur de l'électronique notamment - est impérative pour que le pays tire pleinement profit de son ouverture internationale. C'est d'abord dans sa zone régionale que cette montée devrait faire effet, avant de concurrencer les positions de ses concurrents, chinoises notamment, aux USA et en UE. On peut aussi en conclure que la gestion du change du Dong vis-à-vis des monnaies de la zone régionale est au moins aussi importante que vis-à-vis du dollar ou de l'euro.

2° thème : l'effet de l'adhésion sur la croissance

L'impact total sur la croissance de l'économie vietnamienne de son ouverture à la mondialisation est techniquement difficile à calculer car il faudrait simuler ce qu'auraient été les échanges extérieurs du Vietnam si aucun accord – bilatéral ou multilatéral comme l'OMC – n'avait été signé. Le modèle MIRAGE permet cependant de montrer que l'accord OMC plus les accords de libre-échange ont un impact trois fois plus fort que l'accord OMC seul. Cet impact reste, au demeurant, modeste, ce qui a été considéré comme peu vraisemblable par plusieurs participants au Forum. Ils ont notamment souligné que la faible prise en compte de l'effet des accords sur les échanges de services devrait faire l'objet d'études complémentaires.

La nature des modèles d'équilibre général explique ce résultat décevant. Ces modèles tiennent compte de la productivité des facteurs de production sous forme seulement de tendances qui ne sont pas modifiées par les accords. Seule la réallocation du travail selon les secteurs, ou l'augmentation du stock de capital utilisé, sont susceptibles d'influer sur la productivité et, finalement, sur la croissance, mais faiblement. Les stimulants que constituent d'une part l'attrait de marchés extérieurs plus ouverts et, d'autre part, la concurrence interne des importations étrangères ne sont pas pris en compte. Enfin ces modèles ne peuvent intégrer l'effet des modifications institutionnelles, législatives ou réglementaires décidées à l'occasion de l'adhésion.

Prenant en compte ces restrictions, la discussion a permis de conclure que les résultats fournis par les modèles d'équilibre général pouvaient servir d'indicateur de la direction vers laquelle évolue l'économie du fait de l'adhésion (ou d'autres accords), plutôt que de l'ampleur de ce mouvement. Cependant, les études réalisées ont permis de mieux expliciter le rôle des IDE dans l'accélération de la croissance : l'augmentation des IDE (modélisée par MIRAGE ou faisant l'objet d'hypothèses spécifique dans le modèle CIEM-IRD/DIAL) permet d'augmenter la productivité et le stock de capital, lesquels à leur tour majorent la croissance.



La dimension régionale et sectorielle a été examinée à partir d'un modèle (CISEP/INSEE) distinguant d'une part l'agriculture, l'industrie et les services et d'autre part les zones urbaines, les plaines et les hauts plateaux.

Le modèle confirme les appréciations empiriques. Le secteur manufacturier (et les zones urbaines), plus ouverts sur l'extérieur et plus sensibles à la compétitivité profitent le plus des accords. La mesure la plus bénéfique est la baisse des droits de douane à l'importation qui améliore la compétitivité prix et permet un accroissement des capacités de production. Et si la croissance est également stimulée sur les hauts plateaux et en agriculture, c'est de façon indirecte, du fait d'une consommation plus forte des ménages locaux, qui ont des revenus plus élevés, et des entreprises.

Des mesures spécifiques de désenclavement (par les infrastructures) et de politique fiscale différenciée permettraient de réduire cet écart, sans l'éliminer totalement.

3° thème : le rôle du marché du travail vietnamien

L'ouverture du Vietnam à l'économie mondialisée met en concurrence sa production et celle des autres économies du monde, sur son marché intérieur et sur les marchés internationaux. Depuis longtemps, les économistes ont reconnu que la concurrence entre les produits échangeables mettait indirectement en concurrence les travailleurs eux-mêmes, bien qu'ils ne soient pas mobiles : l'ouverture à la mondialisation met en concurrence le marché du travail vietnamien et les marchés du travail du reste du monde, même si les travailleurs n'émigrent pas à l'étranger¹.

C'est pourquoi les informations que les études présentées apportent sur le fonctionnement du marché du travail vietnamien ont été reconnues comme de toute première importance.

Au cours du Forum, les experts vietnamiens et français ont rappelé les trois caractéristiques principales du marché du travail :

- une main d'œuvre agricole et rurale présentant, probablement, un fort degré de sous emploi ;
- à l'inverse, un manque de main d'œuvre qualifiée et très qualifiée dans les secteurs industriels et des services ;
- un rapport de 1 à 6 entre les productivités du secteur agricole et des secteurs industriels et de services.

Ces caractéristiques posent plusieurs questions qui concernent les réactions de l'économie vietnamienne à la hausse de demande d'exportation provoquée par l'accord OMC. Ces questions sont différentes si la hausse de la demande se porte sur des produits à faible valeur ajoutée (incorporant du travail faiblement qualifié), ou, comme il est souhaitable, si la spécialisation du Vietnam le fait se tourner peu à peu vers des produits à plus forte valeur ajoutée mais incorporant davantage de travail plus qualifié.

Dans le premier cas, le sous emploi dans l'agriculture permet de faire face au supplément de demande de travail non qualifié dans l'industrie, sans tension sur les salaires et donc sur l'inflation, de sorte que l'effet du supplément de demande sur la croissance est maximum. Au Vietnam, un travailleur industriel produit en effet, en moyenne, six fois plus de valeur ajoutée qu'un travailleur agricole. Il a été souligné par les experts que ce gain n'est atteint que si la migration de population est possible entre zones rurales en sous emploi et zones urbaines où se localisent les nouveaux emplois. Il convient de considérer les travailleurs migrants comme une des forces de l'économie vietnamienne.

¹ En réalité, ces migrations peuvent concerner les travailleurs des plus hautes qualifications pour lesquels il existe un marché international du travail (le brain drain).



Les modèles d'équilibre général du CIEM-IRD/DIAL et de l'ISD-CEPII ont apporté d'utiles et intéressantes précisions sur le lien entre fluidité du marché du travail et croissance, en fonction d'hypothèses faites sur cette fluidité. Il a été souligné cependant que l'on connaît mal le degré de cette fluidité, faute d'étude spécifique analysant le fonctionnement réel du marché du travail.

Les modèles ont aussi exploré l'hypothèse inverse d'un marché du travail rigide, ce qui peut correspondre au premier cas envisagé mais sans possibilité de reconvertir la main d'œuvre agricole sous employée, où à l'impossibilité de migrer : les effets sur la croissance sont alors clairement négatifs. La rigidité du marché du travail peut aussi correspondre au second cas de figure envisagé : il concernerait alors l'impossibilité de trouver la main d'œuvre qualifiée pour faire face à un accroissement de la demande en produits à plus forte valeur ajoutée.

En conclusion, les études présentées, et leur discussion, ont montré l'importance de mieux connaître le fonctionnement et les possibilités du marché du travail vietnamien en raison de son rôle crucial dans la capacité de l'économie vietnamienne à tirer le meilleur parti des opportunités que lui ouvre son internationalisation. Développer enquêtes et études sur ce thème paraît de toute première priorité.

4° thème : les marges d'action ouvertes à la politique publique

Quittant le domaine largement théorique de l'équilibre général de l'économie dans son long terme, les variantes développées au moyen du modèle économétrique présenté par le CISEP et l'INSEE ont permis d'ouvrir une discussion intéressante portant sur les réactions de court terme de l'économie vietnamienne à des chocs exogènes portant sur des grandeurs fondamentales : commerce extérieur, caractéristiques du capital, prélèvements et dépenses publics, dévaluation.

Renvoyant à l'étude elle-même, on ne cherchera pas ici à décrire complètement et analytiquement l'ensemble des chocs envisagés mais plutôt à caractériser la nature des réactions économiques qu'ils provoquent, de façon à préciser quelles marges de manœuvre sont ouvertes aux responsables de la politique publique.

Quatre conclusions principales se sont dégagées de ces discussions :

- la sensibilité des importations à l'activité interne est forte ;
- la réaction de l'inflation aux hausses de salaires est rapide ;
- la politique budgétaire et fiscale est peu efficace ;
- la réaction aux investissements étrangers est immédiatement très favorable.

Sensibilité des importations

L'économie vietnamienne est d'ores et déjà très ouverte sur l'extérieur. Les importations représentent plus de 70 % du PIB et les exportations près de 60 %. Le déficit de la balance commerciale atteint près de 15 % du PIB. Cette situation se superpose à la structure peu favorable des exportations : produits primaires ou produits industriels à faible valeur ajoutée. Il en découle que toute relance de la demande interne provoque très rapidement une hausse des importations qui dégrade le solde extérieur, avec très peu d'effets sur la production domestique. Même la hausse exogène des exportations est fortement contrebattue par la hausse des importations nécessaires à la production de ces exportations ; la hausse des revenus permise par cette augmentation de la production génère à son tour un supplément d'importations de sorte que le solde extérieur ne s'améliore pas, voire se détériore légèrement.



Le déséquilibre de la balance commerciale est présentement financé sans difficulté par des entrées de capitaux stables (IDE, prêts multilatéraux, investissement de la diaspora vietnamienne). Il est cependant à craindre que ce déséquilibre soit difficile à résorber si la structure des exportations ne se modifie pas en faveur des produits à plus forte valeur ajoutée.

Réaction inflationniste

Les salaires représentent une part substantielle des coûts de la production : pour préserver leurs marges de profit, les entrepreneurs sont donc poussés à augmenter leurs prix lorsque les salaires augmentent. Notons que seule une concurrence plus forte sur le marché intérieur peut freiner ce comportement. De même, les salariés réclament des hausses de salaires lorsque les prix augmentent, afin de préserver leur pouvoir d'achat. Ils les obtiennent d'autant plus facilement que le marché du travail est plus rigide. Cette boucle prix-salaires tend à entretenir, voire à développer, l'inflation causée initialement par un choc ponctuel. Les travaux présentés et discutés ont fait apparaître que ce phénomène est très actif dans l'économie vietnamienne. Il suggère que des tensions sur la main d'œuvre sont déjà présentes, non seulement sur la main d'œuvre qualifiée mais aussi sur la main d'œuvre industrielle de qualification moyenne ou basse. Cette réaction inflationniste pourrait freiner l'accélération de la croissance attendue de l'adhésion.

Politique budgétaire et fiscale

Les deux phénomènes précédemment décrits – sensibilité des importations et effet inflationniste – expliquent le faible impact de la politique budgétaire sur l'activité intérieure. Les variations des dépenses publiques en volume sont fortement amorties par les importations, de même que les variations des prélèvements fiscaux ; dans ce dernier cas, l'amortissement est renforcé par la réaction inflationniste. Au total, le Vietnam présente de fortes ressemblances avec certaines économies européennes très ouvertes sur l'extérieur, où, de longue date, la difficulté de réguler l'économie par la politique budgétaire et fiscale a été reconnue. C'est cette reconnaissance qui a poussé leurs gouvernants à privilégier l'usage de la politique monétaire. Malheureusement, les études présentées au Forum ne permettaient pas de couvrir cet aspect de la politique publique (la BEV n'ayant pas souhaité contribuer à une étude sur ce point), de sorte que le Forum reste sans conclusion sur les possibilités de contrer une poussée d'inflation par la politique monétaire.

Investissements directs étrangers

C'est sans surprise que les variantes présentées ont confirmé l'aspect entièrement favorable d'un accroissement des IDE. L'intérêt de ces variantes est de permettre de suivre le cheminement macroéconomique des avantages apportés par les IDE, notamment sur la structure du capital.

La conclusion de l'ensemble du débat est que la conduite de l'économie vietnamienne se heurte à des contraintes qui résultent, d'une part, de son exceptionnelle ouverture sur l'extérieur, alors que la structure des exportations fait trop de place à des produits à faible valeur ajoutée, et d'autre part, du grand dynamisme des revenus internes, notamment salariaux. Ce type de situation appelle prioritairement des réactions de politique structurelle portant sur la spécialisation des produits, la concurrence et le fonctionnement du marché du travail, la politique conjoncturelle ayant peu d'efficacité sur les causes profondes des difficultés rencontrées.

Signalons que les auteurs de l'étude ont présenté tous les éléments composant la matière de l'accord d'adhésion, mais n'ont pas cherché à composer leurs diverses variantes pour



simuler les effets de l'accord, ce qui a été regretté par des participants. Cependant, ce calcul est aisément réalisable si les autorités vietnamiennes le souhaitent.

5° thème : les impacts sociaux

Les impacts sociaux de l'adhésion ont été examinés à partir de plusieurs travaux. L'étude de l'ISD-CEPII avec le modèle MIRAGE a fourni des informations assez détaillées sur les modifications de la structure de la production ainsi que les variations de l'emploi et celles des salaires provoquées par l'adhésion. L'étude de IRD-DIAL utilisant le modèle du CIEM complété par le modèle de micro-simulation a fourni des informations très détaillées permettant une analyse fine de l'évolution des revenus des ménages (et non des seuls salaires) par type de ménages et selon leur localisation. L'étude fournit, en outre, des informations sur l'évolution de la pauvreté et des inégalités. On rappelle qu'en raison de la prise en compte seulement partielle, par les modèles utilisés, de l'effet de l'adhésion sur la croissance de l'économie vietnamienne, ces résultats sont plus représentatifs de la direction des évolutions à attendre que de leur ampleur, laquelle est sans doute sous-estimée.

Ces études chiffrées sont venues confirmer les interrogations de fond exposées par l'étude de l'Institut de sociologie. Ces interrogations portent sur les conditions nécessaires pour rendre socialement soutenables les bouleversements que l'ouverture à l'économie mondialisée entraînera pour la société vietnamienne. Les débats ont fait apparaître trois questions principales.

En premier lieu, tous ces travaux confirment que la croissance supplémentaire présente une forte chance de réduire, globalement, la pauvreté, mais présente, aussi, un risque d'accroissement des inégalités. Les études chiffrées confirment et précisent les deux lignes principales de clivage mises en évidence par l'Institut de sociologie. D'une part, le développement de l'activité et des revenus que l'ouverture permet accentue les différences géographiques : rural versus urbain en général ; régions déjà mieux développées et régions plus pauvres, avec les cas extrêmes de l'opposition entre les deux grandes métropoles et les régions du Nord-Ouest. D'autre part, ce même développement avantage la population active qualifiée et pousse vers les zones urbaines la population rurale en sous emploi, avec un risque d'apparition de pauvreté urbaine.

En deuxième lieu, et en conséquence du premier point, se pose la question du développement soutenable des villes vietnamiennes, avec les problèmes de gestion du foncier, de maîtrise des infrastructures urbaines (énergie, eaux propre et usée, déchets), enfin du financement de la construction. Toutes ces questions ne sont pas nouvelles, mais les débats du Forum ont permis de les préciser sur la base d'un canevas d'études chiffrées, sans doute indicatives, mais cependant suffisamment précises pour faire avancer la réflexion.

En troisième lieu la question des besoins sociaux de la population a été débattue. Tout d'abord est posé le problème de la formation de la main d'œuvre. On a souligné plus haut combien est important le fonctionnement du marché du travail. De ce fonctionnement dépend la réallocation de la main d'œuvre pour suivre la différenciation de la croissance des secteurs. Mais c'est surtout le goulot d'étranglement que représente le manque de main d'œuvre qualifiée qui risque de faire manquer les opportunités offertes par les perspectives de réorientation de la croissance. De façon plus générale, beaucoup d'experts ont souligné combien l'émergence du Vietnam comme une économie moderne ouverte sur le monde impliquait aussi le développement d'une « sécurité sociale » beaucoup plus efficace, notamment dans les domaines de la santé ou du chômage. Les débats permettent de conclure que pour les experts du Forum, l'ouverture au monde de l'économie vietnamienne ne peut séparer l'ouverture économique et l'ouverture sociale et que les deux volets de l'organisation économique et sociale globale doivent progresser parallèlement.



Conclusion

Les études présentées et les débats qu'elles ont suscités amènent à souligner trois conclusions fortes.

En premier lieu, la prise en compte des accords tarifaires, bilatéraux ou multilatéraux, a été privilégiée dans les études parce qu'ils se prêtent plus facilement au calcul. Mais, comme beaucoup d'experts l'ont souligné, les modifications institutionnelles, législatives et réglementaires qui font partie de l'accord d'adhésion sont porteuses de transformations profondes de l'économie vietnamienne beaucoup plus importantes, dans le moyen terme, que les seuls changements tarifaires, si ces modifications sont pleinement mises en œuvre, ce qui relève directement de la responsabilité des autorités publiques.

En deuxième lieu, les marges de manœuvre laissées libres à la politique conjoncturelle sont apparues restreintes par les contraintes nées de la sensibilité des importations à l'activité interne et par le risque inflationniste. Mais le rôle de la puissance publique reste indispensable pour élever le niveau de qualification de la main d'œuvre, renforcer la fluidité du marché du travail, notamment par les migrations sectorielles nécessaires, et développer la concurrence. Cette triple action faisant partie des mesures structurelles de lutte contre l'inflation les plus efficaces dans le moyen terme. Il lui faut également inciter à une modération des hausses salariales qui doivent être en rapport avec l'augmentation de la productivité.

De même, la puissance publique doit mobiliser ses moyens pour faciliter la réorientation structurelle de l'offre vietnamienne afin d'exporter davantage de produits à plus forte valeur ajoutée, ce qui apparaît, dans le moyen terme, comme une condition indispensable pour que le Vietnam profite pleinement des opportunités de l'adhésion et maîtrise ses équilibres extérieurs.

En troisième lieu, le « renouveau » de la société vietnamienne, dont l'adhésion n'est qu'un aspect, va demander un renforcement profond des investissements publics en infrastructures de toute nature, concernant notamment les transformations urbaines et la formation. L'ouverture du Vietnam à l'économie mondialisée est un puissant facteur de création de richesses dans le pays, mais l'investissement public sans lequel cette création sera bridée est coûteux. L'équilibre entre investissements publics nécessaires et création de richesses privées permise par ce développement n'est réalisable que si une fraction suffisante des richesses nouvelles est prélevée par l'Etat pour financer les infrastructures permettant cette création : au-delà des problèmes seulement fiscaux que pose ce prélèvement, c'est toute la question de modernisation et de la gestion du secteur financier de l'économie vietnamienne qui est posée.

2. La maîtrise des risques monétaires et bancaires

L'étude des risques monétaires et bancaires a été faite avec le concours de la Banque d'Etat du Vietnam (BEV), et des experts de l'Agence française de développement (AFD) et l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI).

Le système financier est généralement considéré comme un élément de fragilité dans le développement vietnamien, alors que la libéralisation et l'ouverture des marchés accroissent les risques. Il serait à la fois faiblement développé et médiocrement régulé.

Néanmoins, **certaines améliorations sont perceptibles :**

- 1. la dollarisation a diminué** ; le pourcentage des passifs libellés en dollars serait passé d'une fourchette de 40/45% à 25/30%. Les réserves des opérateurs



vietnamiens, notamment de la Banque d'Etat du Vietnam, seraient suffisantes pour couvrir le risque de change en cas de crise. Cette baisse souhaitable de la dollarisation se poursuivra si la confiance dans le dong s'accroît, effaçant les mauvais souvenirs ;

2. **la BEV**, dont la capacité d'autocritique est exceptionnelle pour une banque centrale, **a acquis une connaissance approfondie, théorique et pratique des mécanismes monétaires et financiers et des outils de régulation** (réserves, taux d'intérêt, open market); elle cherche à améliorer la surveillance des banques et à élaborer des indicateurs de prévention des crises ;
3. **la modernisation des banques s'amorce avec le début des actionnarisation et des partenariats avec des banques étrangères.**

De plus, le développement relativement faible des marchés financiers, où le volume des capitaux détenus par les non résidents est limité, est une protection en cas de crise ; un retrait massif des capitaux n'est pas de nature à entraîner une crise systémique.

Mais les éléments de faiblesse sont nombreux, alors que l'environnement international est de plus en plus dangereux :

4. **faible capitalisation des banques et liquidité réduite** alors que les crédits distribués sont en augmentation rapide et que subsiste un pourcentage (mal connu) de créances non performantes insuffisamment provisionnées ;
5. **données bancaires incomplètes, tardives et peu fiables ;**
6. **qualification inégale du personnel et informatisation incomplète ;** outre des actions de formation, des partenariats avec des établissements étrangers fournissent une réponse partielle ;
7. **autorité insuffisante de la BEV, notamment sur les banques** (fréquence et qualité des contrôles et mécanismes des sanctions) dont la position de Banque Centrale devrait être enfin mieux reconnue ;
8. **existence d'un marché hors cote non contrôlé.** Cette carence avait déjà été soulignée lors d'un précédent Forum (en 2004) où une simplification des règles concernant le marché officiel avait été préconisée. Au fur et à mesure que la Bourse se développe, le risque croît. Il est incompréhensible que les autorités vietnamiennes préconisent un développement rapide du marché des actions sans le réguler.

Au stade actuel, il vaut mieux ralentir la croissance des marchés financiers que de faire l'impasse sur une régulation efficace. Un krach freine plus durablement (et plus douloureusement) les marchés que la mise en œuvre de règles strictes.

Compte tenu de la financiarisation du capitalisme, il est improbable que le Vietnam soit à l'abri d'une crise financière, d'origine externe ou interne (change, banques, marchés) dans les années qui viennent, même si des déséquilibres économiques majeurs sont évités et si des dispositifs préventifs sont mis en place. Ce qui comptera alors, c'est une capacité de réaction immédiate et adaptée. Cette capacité de réaction se prépare dans les périodes calmes. La disponibilité et l'exactitude des données, la clarté et la cohérence des mécanismes de décision seront des facteurs essentiels. Des progrès sont à accomplir dans cette voie ; on peut se demander si le partage des pouvoirs entre BEV et



MOF ne sera pas alors un élément de faiblesse. Il importe, tout au moins que dès maintenant il existe une grande transparence entre les deux organismes et des mécanismes de coordination étroite.

La rapidité de réaction de la BEV au cours des dernières semaines apparaît comme un signe positif.

3. Le positionnement du Vietnam en Asie

3.1. Le Vietnam, dernier venu

Le Vietnam n'est pas à la recherche d'un modèle à imiter. Son histoire comme ses choix l'obligent à avancer sur sa propre voie.

Néanmoins, il se doit de s'informer sur le succès et les échecs des politiques de développement ainsi que sur les meilleures pratiques afin de profiter des expériences acquises et de s'en inspirer dans son action propre.

Les meilleures références sont les pays asiatiques sortis du sous-développement ; ils ont traversé, comme le Vietnam d'aujourd'hui, une phase de rattrapage et de mise en place d'une économie de marché.

Certes ces expériences doivent être replacées dans leur contexte, l'environnement étant différent de celui des années 50/60. Un développement fondé sur une croissance interne et une politique de subventions publiques, comme celui du Japon, de la Thaïlande ou de la Corée, est devenu impossible. Les conditions d'entrée dans l'OMC comme les accords bilatéraux qui l'accompagnent se sont durcis. C'est l'ensemble de l'économie, y compris les services qui doivent être ouverts.

Il existe néanmoins des éléments plus favorables. L'aide publique internationale, multilatérale ou bilatérale, apporte une contribution significative au développement, si elle s'intègre dans un processus d'ensemble, ce qui est le cas du Vietnam.

Dans une économie mondialisée, l'investissement direct étranger joue un rôle majeur. C'est devenu le point central de la compétition économique entre les pays. Il ne suffit pas d'avoir un avantage comparatif (de bas coûts salariaux pour le Vietnam de 2008). Il faut que le pays sache «se vendre» ce qui suppose de la transparence et inspirer durablement confiance. La confiance échappe pour une part à l'analyse rationnelle mais on sait que les discriminations, l'instabilité des règles et leur non application la détruisent d'autant plus vite que les concurrents exploitent les faiblesses. Le soutien à l'investissement direct étranger doit demeurer une préoccupation permanente des autorités vietnamiennes. Avec la population Viet Khieu, le Vietnam dispose d'un atout spécifique qu'il doit utiliser au mieux.

Mais le dernier venu en Asie dispose d'un autre avantage. Il est entouré par des pays dynamiques qui investissent, recourent à la délocalisation et cherchent des partenaires. Cela crée de nombreuses opportunités pour le Vietnam (il existerait 2000 entreprises taïwanaises au Vietnam...). Le Vietnam doit trouver sa place dans une spécialisation régionale en évolution permanente. Cette spécialisation est aujourd'hui défavorable pour le Vietnam. Elle évoluera avec des entrepreneurs informés, une main d'œuvre mieux formée, des infrastructures modernisées et des pôles régionaux de développement. C'est dire la responsabilité de l'Etat vietnamien dans la création des conditions favorables à la montée de la gamme des productions ou à l'apparition d'activités nouvelles à forte valeur ajoutée.

La sortie du Vietnam du sous-développement se fera selon un processus comparable à celui d'autres économies asiatiques dans un contexte nouveau.



3.2. Le précédent chinois

Un rapprochement avec la **Chine** peut paraître fallacieux. Les pays ne sont pas comparables, qu'il s'agisse de l'étendue des territoires ou du nombre des habitants. La Chine du fait de sa taille peut avoir une influence directe sur les prix et les marchés mondiaux. Elle dispose d'une large marge de manœuvre pour dévaluer ou réévaluer sa monnaie. Du fait de son poids politique, elle peut imposer des compromis qui lui soient favorables. Ce n'est pas le cas du Vietnam.

Néanmoins, l'étude du précédent chinois présente un intérêt évident. La nature du défi est la même, la sortie du sous-développement, la transition d'une économie administrée à une économie de marché, l'adaptation de l'Etat à de nouvelles missions, le respect des règles de l'OMC, le classement en «non market economy». Et les moteurs de la croissance sont pour une part les mêmes : la migration de populations rurales entraînant de forts gains de productivité et une augmentation de la demande, ainsi que les exportations.

Cette étude est rendue difficile par le fait qu'il n'existe pas de bilan exhaustif des conséquences pour la Chine de son entrée dans l'OMC il y a sept ans (certains engagements sont étalés dans le temps) et que les évolutions constatées ne sont pas nécessairement dues à l'entrée dans l'OMC.

Sommairement, quelques aspects peuvent être évoqués.

- Les effets négatifs attendus pour l'agriculture ne semblent pas confirmés par les faits.
- L'afflux d'importations à des prix inférieurs à ceux du marché local n'a pas eu lieu.
- L'avantage comparatif au profit des produits agricoles à forte intensité de main d'œuvre comme pour les produits horticoles ou d'origine animale a subsisté.
- L'agriculture industrielle tournée vers l'exportation, volailles et légumes du Shangdong, a progressé.

Certes, les problèmes de l'agriculture chinoise restent considérables (manque de terres, ressources en eau, pollution, condition de la petite paysannerie, organisation des marchés, normes sanitaires) mais ils sont anciens, sans lien direct avec l'OMC.

On peut en tirer une leçon **d'optimisme** pour le Vietnam qui a également des craintes pour son agriculture : les prévisionnistes négligent les capacités de réaction et d'adaptation à un supplément de concurrence.

Les effets positifs de la libéralisation du secteur industriel, qui a été progressive, sont réels : progression de l'investissement étranger, hausse des exportations, montée en gamme de la production (électronique).

Dans le secteur du textile et des vêtements, la fin de l'Accord (ATV) a été le phénomène dominant mais des clauses de sauvegarde subsistent. Le Vietnam devrait connaître également des effets positifs, mais la concurrence accrue entre entreprises chinoises et vietnamiennes dans le textile et habillement est une source d'incertitude. Seules des études fines au niveau des sous-produits permettraient d'apprécier les avantages relatifs du Vietnam et les efforts à faire en termes de qualité.

Il est difficile de faire un point exact sur la libéralisation du **secteur bancaire suite aux engagements pris à l'égard de l'OMC**. Les contraintes à l'entrée et au fonctionnement des



banques étrangères n'ont pas disparu. Il n'en demeure pas moins que le secteur bancaire chinois a pris de l'avance par rapport à son homologue vietnamien qu'il s'agisse des services rendus, de l'accès au crédit ou du mode de régulation.

Pour les autres activités tertiaires, où le Vietnam est encore peu présent, l'investissement direct étranger pourrait contribuer à réduire le retard vietnamien.

L'accroissement des inégalités, entre territoires, entre urbains et ruraux, entre riches et pauvres n'a pu être évité. Les gagnants de l'ouverture sont principalement les travailleurs de l'industrie et des secteurs liés aux entreprises étrangères.

La situation de départ étant moins inégalitaire au Vietnam qu'en Chine, la situation devant résulter des accords OMC est moins préoccupante. Mais les évolutions vont dans le même sens, qu'il s'agisse des gagnants ou des perdants. Le besoin de politiques correctrices et déconcentrées, développement de la formation, des infrastructures, des mesures sociales modulées est identique. Les marges de manœuvre financières du Vietnam sont plus limitées.

4. Les PME exportatrices, chance pour le Vietnam

Des petites et moyennes entreprises peuvent s'imposer en quelques années sur les marchés extérieurs et devenir de grands exportateurs. Cela est particulièrement vrai au Vietnam où la croissance est tirée par les exportations. Les PME vietnamiennes, en majorité privées, représentent plus de 90% des entreprises du secteur et sont la source principale de création d'emplois, mais elles ne constituent pas un réseau structuré, contrairement à d'autres pays asiatiques. Leur nombre a plus que doublé entre 2000 et 2004 avec un taux de croissance annuel d'environ 22%.

Les enquêtes les concernant sont peu nombreuses. Elles montrent que l'appui apporté par les pouvoirs publics doit se poursuivre, qu'il s'agisse des infrastructures (transports) ou des procédures administratives (il faut compter 35 jours pour pouvoir exporter contre 20 en Chine).

L'enquête réalisée à l'occasion du Forum, dont l'originalité méthodologique a été mentionnée, a porté sur un échantillon représentatif de 275 entreprises situées en grande majorité dans les villes ou dans des provinces péri-urbaines. Sur beaucoup de points, l'enquête recoupe des éléments connus : niveau de formation élevé des dirigeants, recrutement des cadres sur la base de la compétence technique sans lien direct avec les établissements d'enseignement, modicité des dépenses de recherche développement, fort attachement à la promotion de la qualité considérée comme un facteur essentiel de compétitivité, perception claire d'une montée de la concurrence suite à l'entrée dans l'OMC, importance des problèmes de formation.

Parmi les difficultés, la première à être citée est le financement. C'est une situation que l'on trouve dans de nombreux pays. Les banques se méfient des PME qui ont des comptes approximatifs et un taux de mortalité élevé. De plus, il est plus facile pour les banques vietnamiennes de prêter aux entreprises publiques (souvent déficitaires) que d'apprécier le risque des PME, ce qui engendre un phénomène d'éviction à leur détriment. Les dispositifs tendant à mutualiser les risques, à déconcentrer les décisions de crédit, à développer la microfinance et à offrir un mécanisme de garantie du risque crédit à l'exportation sont des éléments de réponse.

Les difficultés qui viennent en second sont les formalités douanières (en particulier avec les Etats-Unis) et les normes. Le déficit d'information paraît général ; les dispositifs déjà existants sont mal connus (site informatique de la Commission Européenne, « how to export to the EU – <http://export-help.cec.eu.int>). Les services des ambassades du Vietnam à



l'étranger ne sont pas considérés comme en mesure de donner des informations. Les chambres de commerce et les organisations professionnelles sont mieux perçues mais sont encore faibles. Le dialogue entre les entreprises, les universités et les centres de formation est à développer et organiser de façon déconcentrée.

Les PME doivent donc recourir à la prospection directe des marchés, aléatoire et coûteuse. La quasi-absence au Vietnam de sociétés de trading privées est un handicap pour les entreprises à vocation exportatrice. Il conviendrait de s'interroger sur les raisons de cette absence.

Les questions logistiques ne sont citées qu'après, ce qui peut s'expliquer par la localisation des entreprises représentées dans l'échantillon à proximité des grandes villes.

Dans cette phase de transition, les programmes de mise à niveau des PME et de renforcement des capacités commerciales, de formation et d'échanges, mis en œuvre dans le cadre de la coopération multilatérale ou bilatérale (Agence française de développement) sont utiles et doivent être développés. Il convient de sortir les PME de leur isolement et de faciliter les contacts avec des entreprises étrangères qui en permanence cherchent les meilleurs sous-traitants et les meilleures localisations. De ce point de vue, le niveau régional est souvent le plus pertinent ; c'est avec ses voisins qui sont à la fois des concurrents, des fournisseurs, des clients et des partenaires, que les échanges sont les plus denses et les plus variés, particulièrement en Asie où les pays en croissance sont nombreux. Etre le dernier venu peut offrir des opportunités.

Rappelons enfin que les exportations industrielles vietnamiennes sont le fait à 70% des entreprises étrangères. Elles ne doivent subir aucune discrimination, comme le prévoient les accords OMC et être protégées par des règles de droit. Beaucoup a été fait mais il reste des points noirs concernant par exemple le salaire minimum ou la difficile mise en application des décisions rendues par des instances d'arbitrage.



Annexe 1 : Programme de la 7ème session du Forum

Mardi 26 février 2008

Approche Macro-économique, sociale et sectorielle sous la présidence de Monsieur Philippe Nasse

- Introduction par M. Philippe Nasse : « **Une vision du Vietnam à partir de modèles macroéconomique** »
- « **Evaluation des impacts de l'accession à l'OMC sur l'économie vietnamienne: Une approche en équilibre général calculable** » - Mme Nguyễn Lan Hương - ISD
- **Quelques points d'éclairage complémentaires** par M.Hugo Valin et M.Houssein Boumellassa - CEPII
- Commentaires et débat avec M. Nguyễn Quang Thái, Association des économistes du Vietnam
- « **Conditions d'accès et impact distributif de l'adhésion du Vietnam à l'OMC** », Mme Anne Sophie Robillard et M.François Roubaud - DIAL
- Commentaires et débat avec M. Nguyễn Văn Thành, - ISD
- « **Simulation économétrique** », M. Dang Huyen Linh - CISEP
- Commentaires et débat avec M. Lê Anh Sơn - ISD
- « **Les impacts sociaux** », M. Trịnh Duy Luân, Institut de Sociologie
- Commentaires et débat avec Mme Mireille Razafindrakoto – IRD/DIAL
- Synthèse des travaux par M. Philippe Nasse

Mercredi 27 février 2008

Approche Micro économique et comparative sous la Présidence de Monsieur M. Nguyễn Quang Thái

- « **Enquête sur les PME exportatrices vietnamiennes** », M. Đỗ Trọng Khanh - OGS
- Commentaires et débat avec M. Jean-Louis Bodin - ADETEF
- « **L'expérience de l'AFD dans la mise à niveau des entreprises exportatrices** », M. Hervé Gallèpe - AFD
- Commentaires et débat avec M. Nguyễn Văn Nam, Ministère de l'industrie et du commerce
- « **Le Vietnam sur les traces de la Chine** », M. Jean-Raphaël Chaponnière – AFD IRD/DIAL
- Commentaires et débat avec M. Jean-Pierre Cling – IRD/DIAL



- «**L'accession de la Chine et du Vietnam à l'OMC**», M. Jean-Louis Brillet -INSEE
- Commentaires et débat avec M. Võ Đại Lộc, Ancien conseiller du 1^{er} Ministre

Approche financière sous la Présidence de Monsieur Pierre-Yves Cossé

- «**Prévention des risques monétaires et bancaires**», Mme Nguyễn Thị Kim Thanh-BEV
- Commentaires et débat avec Mme Françoise Nicolas - IFRI
- «**Le risque systémique bancaire au Vietnam. Tendances récentes et évolutions possibles**», M. François-Xavier Bellocq - AFD
- Commentaires avec Mme Nguyễn Thị Kim Thanh - BEV
- Synthèse et débat avec M. Pierre-Yves Cossé - ADETEF

Clôture de la 7^{ème} session du Forum par les co-présidents :

- M. Pierre-Yves Cossé
- M. Đỗ Quốc Sam



Annexe 2 : Liste des Intervenants à la 7^{ème} session

Liste des intervenants vietnamiens

1. Đặng Huyền Linh (CISEP)
2. Đỗ Quốc Sam (MPI)
3. Đỗ Trọng Khanh (OGS)
4. Lê Anh Sơn (ISD)
5. Nguyễn Bích Đạt (MPI)
6. Nguyễn Lan Hương (ISD)
7. Nguyễn Quang Thái (MPI)
8. Nguyễn Thị Kim Thanh (BEV)
9. Nguyễn Văn Nam (MOIC)
10. Nguyễn Văn Thành (ISD)
11. Trần Văn Minh (Comité Populaire)
12. Trịnh Duy Luân (IS)
13. Võ Đại Lực (Ancien Conseiller du PM)

Liste des intervenants français

1. Anne-Sophie Robillard (IRD/DIAL)
2. François Roubaud (IRD/DIAL)
3. François Xavier Bellocq (AFD)
4. Françoise Nicolas (IFRI)
5. Hervé Gallèpe (AFD)
6. Houssein Boumellassa (CEPII)
7. Hugo Valin (CEPII)
8. Jean-Pierre Cling (IRD/DIAL)
9. Jean-Raphaël Chaponnière (AFD)
10. Jean-Louis Bodin (ADETEF)
11. Jean-Louis Brillet (INSEE)
12. Mireille Razafindrakoto (IRD/DIAL)
13. Philippe Nasse (Conseil de la Concurrence)
14. Pierre-Yves Cossé (ADETEF)



Annexe 3 : Liste des Acronymes

- **AFD** : Agence Française de Développement
- **BEV** : Banque d'Etat du Vietnam
- **CEPII** : Centre d'Etude Prospective et d'Informations Internationales
- **CIEM** : Institut Central de Management Economique
- **CISEP** : Centre d'Information Socioéconomique et de Prévision
- **IFRI** : Institut Français des Relations Internationales
- **INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- **IRD/DIAL** : Institut de Recherche pour le Développement
- **ISD** : Institut de la Stratégie du Développement
- **MOIC** : Ministère de l'Industrie et du Commerce
- **MPI** : Ministère du Plan et de l'Investissement
- **OGS** : Office Général des Statistiques